



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gendarmerie et police

Question écrite n° 53329

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le bilan des forums sécurité-libertés qui se sont tenus dans le pays, dans les différents districts de police de notre territoire. Ces initiatives ont rencontré des succès d'affluence contrastés, notamment quand les élus locaux et les parlementaires n'ont pas suffisamment relayé ces initiations auprès de leur population. Dès lors, le dialogue a pu s'engager quand les dérives de politisation ont pu être écartées grâce, notamment, au savoir-faire du corps préfectoral et des cadres dirigeants départementaux de la police, comme du parquet. Néanmoins, ce genre d'initiative réclamerait une plus large préparation en amont, avec la population qui n'est pas toujours avertie du fonctionnement de la police et de la justice. La communication audiovisuelle mériterait d'être améliorée, un document lexique pourrait utilement être distribué, des graphiques pourraient être projetés, une meilleure communication d'invitation pourrait utilement être distribuée, non pas à la dernière minute mais plusieurs semaines à l'avance. Enfin, ces forums pourraient être programmés chaque année, sur la même période... En conclusion, il pourrait s'avérer pertinent de dresser un bilan de ces forums et d'en évaluer le rendu auprès des participants, afin d'en améliorer l'organisation s'ils venaient à être renouvelés dans les années qui viennent. Il lui demande donc de lui indiquer si elle compte répondre à ces suggestions.

Texte de la réponse

Les 1 210 forums « vos libertés, votre sécurité, parlons en ensemble », qui se sont tenus entre le 16 mars et le 23 mai, ainsi que le site internet créé pour l'occasion, ont permis à nos concitoyens d'exprimer une forte attente en termes de communication avec les forces chargées de leur sécurité. À l'occasion de ces échanges directs, inédits entre les citoyens et les services de police ou de gendarmerie, il est apparu que si les Français ont dans l'ensemble une image positive de ces derniers, ils souhaitent mieux comprendre la nature de leurs missions, d'une part (priorités, contraintes, etc.), et, d'autre part, le rôle joué par chacun des acteurs de leur sécurité (gendarmerie, police, préfets, justice, élus, police municipale, etc.). Ils ont été l'occasion d'apporter au public des éclairages attendus sur l'action des forces de sécurité et de mieux comprendre les besoins de la population. Cette opération a donc mis en évidence l'utilité d'un dialogue régulier et direct entre les citoyens et les forces de sécurité. Le principe et les modalités d'une reconduction éventuelle d'une telle opération, qui prendront naturellement en compte cette première expérience et les suggestions formulées par les élus, dont l'implication s'est avérée déterminante, sont en cours d'examen.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53329

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6053

Réponse publiée le : 1er décembre 2009, page 11468